



---

## Communiqué

---

### ***Processus de négociation avec métaux BlackRock***

## **L'implication de Mashteuiatsh, Pessamit et Essipit favorise la conclusion de l'entente**

**Mashteuiatsh, le 6 août 2020.** — Suite à l'annonce faite aujourd'hui par nos 3 Premières Nations, Mashteuiatsh, Pessamit, Essipit et Métaux BlackRock concernant les ententes de développement signées entre les parties, les Premières Nations désirent préciser qu'elles ont fait partie du processus de négociation et que cette implication aura permis d'aboutir à l'entente qui sert de base à la réalisation de ce projet.

Conformément à l'Entente de principe d'ordre général, signée en 2004 entre les communautés innues et les gouvernements du Québec et du Canada, les retombées de ce projet seront divisées en trois parties (Mashteuiatsh, Pessamit et Essipit). L'Entente de principe d'ordre général dont il est ici question, stipule que tout accord qui touche ces territoires doit faire l'objet d'une consultation pour tous les promoteurs qui désirent y développer des projets. Effectivement, Mashteuiatsh, Pessamit et Essipit détiennent des droits et un titre sur leur Nitassinan respectif ainsi que sur la portion commune appelée Partie sud-ouest dont vous trouverez une carte ci-après.

« L'importance de privilégier les canaux de la négociation plutôt que d'imposer des façons de faire pour en venir à des conclusions ont fait en sorte que l'entente est satisfaisante pour toutes les parties, puisque chacun aura eu l'occasion d'exposer ses attentes. Nous veillerons maintenant à ce que les retombées soient concrètes et intéressantes pour les gens que nous représentons », ont mentionné les chefs Clifford Moar de Mashteuiatsh, René Simon de Pessamit et Martin Dufour d'Essipit. « Nous devons être considérés comme un incontournable de tout développement sur le Nitassinan y compris la Partie sud-ouest et la négociation avec Métaux BlackRock de même que son aboutissement devraient servir d'exemple pour les autres projets, quels qu'ils soient, qui touchent le territoire » ont ajouté les chefs.

Les ententes prévoient notamment la création d'un comité conjoint de suivi pour discuter de la maximisation des retombées économiques du projet, des emplois et de l'attribution de contrats aux entreprises qualifiées des trois communautés impliquées. La négociation aura également permis d'explorer et d'analyser diverses facettes du projet, dont la minimisation des impacts environnementaux sur le territoire et la sécurité des usagers, puisque le transport des matières premières se fera par voie terrestre, sur chemin de fer ou sur route, sur le territoire touché par les communautés.

— 30 —

Pour renseignements :

Pierre Gill  
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan  
418 275-5386, poste 1245  
[pierre.gill@mashteuiatsh.ca](mailto:pierre.gill@mashteuiatsh.ca)



---

# Communiqué

---

**Essipit :** Marc Genest : (418) 233-2509 poste 235 [marcgenest@essipit.com](mailto:marcgenest@essipit.com)

**Pessamit :** Marie-Josée Bacon (418) 567-8488 [Marie-josee.bacon@pessamit.ca](mailto:Marie-josee.bacon@pessamit.ca)